

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES

Objet du marché : Projet de rénovation de la salle polyvalente « L'Oustaou Per Touti »

LOT 3 – Chauffage - Rafraichissement

I. OBJET DU MARCHE

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025

I.1 : TITRE : ~~Projet de rénovation de la salle polyvalente « L'Oustaou Per Touti »~~

I.2 : MODALITES DE LA PROCEDURE : procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 – du Code de la Commande Publique.

I.3 : DECOMPOSITION EN LOTS ET EN TRANCHES : le présent marché est composé de 5 lots :

- Lot n°0 : Prescriptions Communes à tous les lots
- Lot n°1 : Isolation Thermique par l'Extérieur
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures
- Lot n°3 : Chauffage et rafraichissement
- Lot n°4 : Electricité

I.4 : DUREE DU MARCHE : les délais d'exécution des travaux sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés.

I.5 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours

I.6 : AUTRES SPECIFICITES : conformément au règlement de consultation (§2.12 – visite sur site), les candidats postulants à la présente consultation doivent obligatoirement avoir procédé à la visite des lieux.

I.7 : DEROULEMENT DE LA PROCEDURE :

- Date limite de remise des plis : 07/04/2025 à 12h00
- Nombre de candidatures reçues : 6

I : VERIFICATION DE LA CANDIDATURE

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE

Reçu le 24/06/2025

N° de pli	Candidat	Formulaires DC1 et DC2	Attestations d'assurance	Chiffre d'affaires des 3 dernières années	Capacités techniques et professionnelles	Certificats de qualifications et/ou de qualité	Dossier complet et conforme
5	Climat Génie Climatique	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Réalisation de travaux similaires	OUI
6	SAS Nieto	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Réalisation de travaux similaires	OUI
11	AEN	Fournis	Fournies	Non fournies	Non fournies	Fournies, mais liste peu convaincante	NON
15	Véolia Energie France	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Réalisation de travaux similaires	OUI
19	Hervé Thermique	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Qualibat 5231 + Réalisation de travaux similaires	OUI
20	EPC Energies Services	Non réglementaire	Non réglementaire	Non fournies	Non fournies	Non fournis	NON

Après vérification, il a été constaté :

- Que les candidatures des entreprises Climat Génie Climatique, SAS Niéto, Véolia Energie France et Hervé Thermique étaient complètes.
- Que la candidature des entreprises AEN et EPC Energies Services étaient incomplètes ou présentaient des pièces non réglementaires. Un complément devra impérativement être demandé aux entreprises le cas échéant

II ANALYSE DES OFFRES

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE

Recu le 24/06/2025

II.1 : ESTIMATION

Estimation travaux de base : **61 900,00 € HT, soit 74 280,00 € TTC**

Estimation travaux avec option : **79 500,00 € HT, soit 95 400,00 € TTC**

Avec TVA à 20%

II.2 : VERIFICATION DES OFFRES

N° de pli	Candidat	Acte d'engagement	Pièces financières (DPGF)	Mémoire technique	Attestation de visite obligatoire	Offre complète et conforme
5	Climat Génie Climatique	Non fourni	Fournie : 54 681,30 € TTC pour les travaux de base 70 938,30 € TTC pour les travaux avec option	Fourni	Fournie	NON
6	SAS Nieto	Fourni : 52 333,68 € TTC pour les travaux de base 67 408,32 € TTC pour les travaux avec option	Fournie : 52 333,68 € TTC pour les travaux de base 67 408,32 € TTC pour les travaux avec option	Fourni	Fournie	OUI
11	AEN	Fourni : 46 764,00 € TTC pour les travaux de base 76 818,00 € TTC pour les travaux avec option	Fourni : 46 764,00 € TTC pour les travaux de base 76 818,00 € TTC pour les travaux avec option	Non fourni	Non fourni	NON
15	Véolia Energie France	Fourni : 45 206,15 € TTC pour les travaux avec option	Fourni : 31 982,06 € TTC pour les travaux de base 50 915,11 € TTC pour les travaux avec option	Fourni	Fournie	OUI
19	Hervé Thermique	Fourni : 45 206,15 € TTC pour les travaux de base	Fourni : 45 206,15 € TTC pour les travaux de base 64 250,41 € TTC pour les travaux avec option	Fourni	Fournie	OUI

20	EPC Energies Services AR Prefecture 083-218300325-20250611-DELIB202519-DE Reçu le 24/06/2025	Fourni : 49 272,00 € TTC pour les travaux de base 85 824,00 pour les travaux avec option	Fourni : 49 272,00 € TTC pour les travaux de base 85 824,00 pour les travaux avec option	Fourni	Fournie	OUI

Après vérification, il a été constaté :

- Que les offres des entreprises SAS Niéto, Véolia Energie France, Hervé Thermique et EPC Energies Services étaient complètes.
- Que l'offre des entreprises Climat Génis Climatique étaient incomplètes : il manque l'Acte d'Engagement. Cela n'empêche pas l'analyse de ces offres, mais un complément devra impérativement être demandé aux entreprises le cas échéant.
- Que l'offre de l'entreprise AEN était incomplète : il manque le mémoire technique et l'attestation de visite obligatoire. Conformément au Règlement de Consultation, l'absence de mémoire technique rend l'offre irrégulière, et celle-ci ne sera donc pas analysée.

A noter par ailleurs que le candidat Hervé Thermique transmet avec son offre, en complément de la DPGF, un document intitulé « Devis_3591931-1 HERVE THERMIQUE » dont le montant total est erroné (oubli d'un report de prestations en moins-value sur la partie travaux avec option).

III. JUGEMENT DES OFFRES

AR Prefecture

III.1. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

1037-010300005-20250611-DELR202518CD5
Reçu le 24/06/2025

Conformément au règlement de la consultation, les offres sont jugées en fonction des critères pondérés suivants :

- 60 % la valeur technique
- 40 % le prix

NOTE FINALE sur 20 pts

La notation finale sur 20 sera obtenue suivant le calcul :

Note Finale = Note Technique * 0,6 + Note Prix * 0,4

III.1.a : Critère VALEUR TECHNIQUE

Principe de notation :

La Note Technique est évaluée sur la base de 3 critères principaux, éventuellement décomposés en sous-critère, affectés d'un certain nombre de points. Le candidat qui obtiendra le plus de points recevra la Note Technique de 20/20.

La Note Technique des autres candidats sera calculée de la façon suivante : Note Technique = 20 X (Nombre de pts de l'offre analysée / Nombre de pts de l'offre ayant obtenue le meilleur résultat)

CRITERE 1 : MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION (20 PTS) : Cette méthodologie devra présenter la nature des tâches, leur durée et leur période d'exécution compte tenu du planning prévisionnel des travaux. Elle comprendra les modalités de prise en compte des contraintes du site et les mesures de protection mise en œuvre pour assurer la propreté du chantier.

1-1 Présentation de l'organisation spécifique à ce chantier, prise en compte des contraintes du site, phasage des travaux : 10 pts

1-2 Dispositions prises pour assurer la sécurité des intervenants et des occupants des locaux du bâtiment et la limitation des nuisances : 5 pts

1-3 Mesures envisagées pour assurer la propreté du chantier, la gestion des déchets et le respect de l'environnement : 5 pts

CRITERE 2 : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS DEDIES A L'OPERATION (30 PTS) : Ces moyens humains et matériels seront notamment appréciés au regard de leur adéquation avec la méthodologie proposée par le candidat et le planning des travaux.

2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement des travaux : 10 pts

CV, diplômes, formation du personnel dédié aux études et à l'encadrement des travaux, avec expérience individuelle sur des missions similaires (privilégier l'expérience au cours des 5 dernières années).

2-2 Moyens humains affectés à la réalisation des travaux : 10 pts

CV, diplômes, formation du personnel exécutant chantier, avec expérience individuelle sur des missions similaires (privilégier l'expérience au cours des 5 dernières années).

2-3 Moyens matériels affectés à l'opération : 10 pts

Matériel de bureautique (Informatique, Reproduction, logiciels...) en lien avec l'opération.

Outillage en adéquation avec l'opération, EPI, EPC, équipement de protection en lien avec le protocole sanitaire.

CRITERE 3 : MATERIELS ET MATERIAUX PROPOSES (10 PTS) : Ces matériels et matériaux seront notamment appréciés au regard des fiches techniques, avis techniques... fournies par le candidat dans son offre.

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE

Reçu le 24/06/2025

La valeur technique est évaluée sur la base des 3 critères et leurs éventuelles sous-critères ci-dessus, chacun affecté d'un coefficient de pondération reflétant la complétude, la conformité aux prescriptions du marché et l'appréciation générale des informations transmises, tel que prévu dans la grille de notation suivante :

Le mode d'appréciation et de notation de chaque sous-critère s'effectue sur la base de la grille de notation suivante : Coefficient	Appréciation
0	Très insuffisant (réponse présentant des incohérences fortes, ou comportant une absence d'information indispensable à la compréhension de l'offre)
0,25	Peu satisfaisant (réponse très générale ou très incomplète)
0,5	Moyennement satisfaisant (réponse comportant des incohérences ou des oublis sur des points mineurs)
0,75	Satisfaisant (réponse satisfaisante, même si légèrement incomplète)
1	Très satisfaisant (réponse complète et totalement satisfaisante)

Candidat	AR Prefecture	Climat Génie Climatique	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/06/2025	1-1 Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Compréhension des problématiques d'intervention en corrélation avec les travaux du Lot 1 – ITE (dépose de matériels existants, pose de nouveaux équipements contre les façades...). - Le candidat confirme que les délais prévus au planning joint aux pièces marché lui conviennent. - Le candidat identifie de façon très générale les étapes de réalisation de ses travaux, sans évoquer les travaux en chaufferie ni les travaux sur le réseau gaz en façade. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Moyennement satisfaisant - Etablissement d'un PPSPS avant le démarrage des travaux. - Le candidat indique que ses travaux en hauteur seront réalisés sur échafaudage ou sur PIRL, mais il n'identifie pas les autres risques que ses travaux pourront occasionner (points chauds en particulier), ni les moyens de limiter ces risques. - Balisage des zones de travaux, avec signalisation de balisage et de déviation des flux piétons, et nettoyage après intervention. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie les déchets générés par ses travaux et indique qu'il enlèvera ses déchets et procèdera à leur tri sélectif à son agence. - Le candidat n'identifie pas les autres nuisances que ses travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), ni n'indique les moyens qu'il entend utiliser pour les limiter.	10,00	
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points			
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique que l'encadrement sera constitué des 2 gérants de la société, l'un pour l'encadrement des travaux, l'autre pour l'élaboration des études (avec une partie des études sous traitée à un BE externe). Les CV permettent d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 chef d'équipe, 1 équipe pour les travaux de climatisation et 1 équipe pour les travaux de dépose. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché. Le CV du chef d'équipe permet d'apprécier ses capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.	30,00	
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont conformes aux prescriptions du CCTP.	10,00	

Candidat	AR Prefecture	SAS Niéto	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/06/2025	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Satisfaisant - Le candidat identifie les contraintes du site et des travaux à réaliser, notamment la contrainte d'intervention en site occupé, et la nécessité de coordonner les interventions avec les travaux des autres lots (notamment le Lot 1 – ITE). - Le candidat a bien identifié qu'il ne devra pas y avoir d'arrêt des travaux durant l'été. - Le candidat détail parfaitement le phasage de ses travaux, mais il ne propose pas de planning détaillé de ses travaux. Il indique que ce planning sera établi et proposé en phase de préparation des travaux. Il est donc impossible au stade de l'analyse de l'offre de connaître les délais d'intervention envisagés par l'entreprise. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Très satisfaisant - Etablissement d'un PPSPS avant le démarrage des travaux. - Délimitation et balisage des zones d'intervention, et protection par bâche des avoisinants. - Réalisation des travaux bruyants en dehors des horaires sensibles, avec des équipements bas niveau sonore. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie les déchets et produits dangereux inhérents à son activité et aux travaux objet du marché, notamment les fluides frigorigènes, les tuyaux plastiques, les emballages... Il indique qu'il procédera à une gestion des déchets avec tri sélectif et valorisation et/ou recyclage des déchets. - Le candidat n'identifie pas les autres nuisances que ses travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), ni n'indique les moyens qu'il entend utiliser pour les limiter.		15,00
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points			
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique le nombre et les qualifications des personnes affectées à l'encadrement des travaux et à la réalisation des études (notamment 1 chargé d'affaires et 2 personnes pour les études). Ces personnes sont en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 chef de chantier et 5 techniciens confirmés. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		30,00
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont conformes aux prescriptions du CCTP.		10,00

Candidat	AR Prefecture	Véolia Energie France	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/07/2025	1-1 Organisation spécifique au chantier (10pts) : Peu satisfaisant - Le candidat n'identifie pas clairement les contraintes du site, notamment les locaux partiellement occupés par les associations durant les travaux, ni la nécessité de travailler en corrélation avec le Lot 1 - ITE. - Le candidat décrit dans les grandes lignes les différentes tâches de ses travaux, mais il ne prend pas en compte les travaux de dépose et repose du ballon ECS prévu au marché. - Le candidat propose un planning détaillé de ses travaux, d'une durée totale d'environ 16 semaines. Cette durée est en adéquation avec la nature des travaux à réaliser. Il conviendra de faire valider ce phasage avec les titulaires des autres lots. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Moyennement satisfaisant - Délimitation et balisage des zones d'intervention. - Le candidat indique que ses travaux de meulage, soudure, découpage... seront réalisés avec protection des avoisinants par bâches ignifugées, mais il n'identifie pas les autres risques que ses travaux pourront occasionner (travaux en hauteur en particulier), ni les moyens de limiter ces risques. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Satisfaisant - Le candidat adopte une démarche environnementale avec notamment analyse de risque, tri et gestion des déchets. - Le candidat donne la liste des nuisances que pourront générer ses travaux, et indique les moyens qu'il mettra en place pour les limiter. - Nettoyage quotidien des zones d'intervention.	10,00	
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique le nombre et les qualifications des personnes affectées à l'encadrement des travaux et à la réalisation des études (notamment 1 responsable travaux, 1 chargé d'affaires et 1 conducteur de travaux). Ces personnes sont en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. - Les études seront réalisées par un BE issu d'une filiale interne du candidat. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 chef de chantier, 2 frigoristes, 2 plombiers et 2 électriciens. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.	30,00	
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont conformes aux prescriptions du CCTP.	10,00	

Candidat	AR Prefecture	Hervé Thermique	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/7/2025	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat n'identifie pas clairement les contraintes du site, notamment les locaux partiellement occupés par les associations durant les travaux. - Le candidat établit une décomposition par tâche de ses travaux, avec des délais d'exécution, mais qui ne permettent toutefois pas de se rendre compte du délai global des travaux envisagé par le candidat. - Aucun planning prévisionnel transmis avec l'offre. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Peu satisfaisant - Le candidat indique de façon très générale que ses travaux seront réalisés par du personnel formé aux règles de sécurité, mais sans identifier les risques que ses travaux pourront engendrer, ni les moyens mis en œuvre pour les limiter. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie les déchets générés par ses travaux et indique qu'il enlèvera ses déchets et procèdera à leur tri sélectif à son agence. - Le candidat n'identifie pas les autres nuisances que ses travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), ni n'indique les moyens qu'il entend utiliser pour les limiter.		8,75
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points			
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique le nombre et les qualifications des personnes affectées à l'encadrement des travaux et à la réalisation des études (notamment 1 manager d'activité, 1 chef de projet et 1 technicien méthodes). Ces personnes sont en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 responsable de chantier, 2 frigoristes et 2 plombiers. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché. Le CV du responsable de chantier permet d'apprécier ses capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		30,00
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont conformes aux prescriptions du CCTP.		10,00

Candidat	AR Prefecture	EPC Energies Services	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/06/2025	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie de façon très succincte les contraintes du site, en notant toutefois que les locaux seront partiellement occupés et que les travaux à réaliser en corrélation avec les autres lots. - Le candidat établit très sommairement la décomposition par tâche de ses travaux, avec des délais d'exécution très généraux. - Le candidat retransmet le planning prévisionnel transmis avec l'appel d'offre, mais n'indique pas clairement s'il est en accord avec celui-ci. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Peu satisfaisant - Le candidat indique de façon très générale les risques que ses travaux pourront engendrer et les moyens mis en œuvre pour les limiter. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Peu satisfaisant - Le candidat n'identifie pas les déchets générés par ses travaux et n'indique pas à quelle fréquence il les enlèvera, ni s'il procèdera à leur tri sélectif. - Le candidat n'identifie pas les autres nuisances que ses travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), ni n'indique les moyens qu'il entend utiliser pour les limiter.		7,50
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Peu satisfaisant - Le candidat indique qu'il y aura 1 seule personne pour le suivi technique et administratif du marché. Cet effectif est insuffisant, et peu sécurisant en cas de défaillance de cette personne. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 2 techniciens polyvalents. Cet effectif est un peu juste pour la teneur des travaux objet du marché. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		17,50
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très insuffisant - Aucune fiche technique n'est jointe dans l'offre candidat.		0,00

SYNTHESE CRITERE VALEUR TECHNIQUE :

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025

Candidat	1) Planning et méthodologie d'intervention, sur 20 points	2) Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	3) Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Note sur 60	Note sur 20
Climat Génie Climatique	10,00	30,00	10,00	50,00	18,18
SAS Niéto	15,00	30,00	10,00	55,00	20,00
Véolia Energie France	10,00	30,00	10,00	50,00	18,18
Hervé Thermique	8,75	30,00	10,00	48,75	17,73
EPC Energies Services	7,50	17,50	0,00	25,00	9,09

III.2.b : Critère **Prix**

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Principe: le 24/06/2025

La Note Prix, sur 20, sera calculée de la façon suivante :

20/20 pour l'offre la moins disante (hors offre qui serait jugée comme anormalement basse)

Note Prix des autres offres = 20 X (Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre analysée)

Lors du contrôle des offres, il n'a pas été constaté d'erreurs de calcul dans les DPGF des candidats dont l'offre est analysée.

N° de pli	Candidat	Offre initiale en € TTC	Offres en € TTC (éventuellement corrigée)	Ecart par rapport à l'estimation	Note Prix
5	Climat Génie Climatique	54 681,30 travaux de base 70 938,00 travaux avec option	-	-26,38 % -25,64%	11,70 14,35
6	SAS Niéto	52 333,68 travaux de base 67 408,32 travaux avec option	-	-29,55 % -29,34%	12,22 15,11
15	Véolia Energie France	31 982,06 travaux de base 50 915,11 travaux avec option	-	-56,94 % -46,63%	20,00 20,00
19	Hervé Thermique	45 206,15 travaux de base 64 250,41 travaux avec option	-	-39,14 % -32,65%	14,15 15,85
20	EPC Energies Services	49 272,00 travaux de base 85 824,00 travaux avec option	-	-33,67 % -10,04%	12,98 11,87

Nous attirons l'attention de la MOA sur le montant de l'offre du candidat Veolia Energie France, qui nous paraît anormalement bas, que ce soit sur les travaux de base ou sur les travaux avec option (respectivement inférieur de 32,40% et 27,08% à la moyenne des offres reçues). Notamment, nous notons les points particuliers suivants qui doivent interroger sur la bonne prise en compte par le candidat de la teneur des travaux à réaliser :

- Poste 3.1 – Abandon et dépose des radiateurs existants : montant global de ce poste à 250,00 € HT, alors que la moyenne des autres candidat se situe à 3 110 € HT environ, soit 92% d'écart environ.
- Poste 3.2 – Chauffage et rafraîchissement des locaux : montant global de ce poste à 24 291,72 € HT, alors que la moyenne des autres candidat se situe à 34 450 € HT environ, soit 30% d'écart environ.
- Poste 3.3 – Travaux annexe : montant global de ce poste à 2 110,00 € HT, alors que la moyenne des autres candidat se situe à 4 420 € HT environ, soit 52% d'écart environ.

Nous conseillons à la MOA de questionner le candidat afin que celui-ci justifie ses montants et confirme son prix global.

IV : SYNTHESE DES NOTATIONS ET PROPOSITION D'ATTRIBUTION

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE

TAB. 1 : RECAPITULATIF DES NOTES

La notation finale sur 20 points est obtenue avec la formule suivante :

Note Finale = Note Technique * 0,6 + Note Prix * 0,4

N° de pli	Candidats	Note Technique Sur 20	Note Prix Sur 20	Note Finale Sur 20	Classement
5	Climat Génie Climatique	18,18	11,70	15,59	4
			14,35	16,65	4
6	SAS Niéto	20,00	12,22	16,89	2
			15,11	18,04	2
15	Véolia Energie France	19,09	20,00	18,91	1
			20,00	18,91	1
19	Hervé Thermique	17,73	14,15	16,30	3
			15,85	16,98	3
20	EPC Energies Services	9,09	12,98	10,65	5
			11,87	10,20	5

PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Pour les travaux du Lot 3, que ce soit pour les travaux avec ou sans option, l'offre du candidat **Véolia Energie France** apparaît comme techniquement et économiquement la plus avantageuse au vu des critères d'attribution, et nous proposons que le marché de travaux lui soit attribué. En complément, afin d'obtenir en fin de travaux une uniformité des systèmes installés sur le bâtiment, nous proposons que le marché soit retenu avec les travaux en option, pour un montant global de 42 429,26 € HT, soit 50 915,11 € TTC,

Fait à SIX-FOURS-LES-PLAGES, le 11 avril 2025

François BRARD

GROUPEMENT ETUDES ET ENERGIES

165, chemin des Négadoux

83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Tél : 04 94 10 92 55 - Fax : 04 94 10 92 59